# ÉCOLE GENDREAU 102 RUE CUTTING COATICOOK

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. (Art. 64)

### PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Gendreau, tenue le 13 février 2023 à 18 h, au local 308 de l'école Gendreau.

**Présences**: Anne Courtemanche, Magalie Desrosiers, Catherine Dumont,

Sandrine Filion, Amélie Lanctôt, Martine Nadeau, Jean-Luc

Rose, Nathalie Samson et Marie-Claude Tremblay

Absences: Anne-Sophie Boivin et Véronik Riendeau

### 1. <u>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE</u>

Monsieur Jean-Luc Rose et madame Nathalie Samson, présidente, souhaitent la bienvenue à tous.

### CE22-23-022 2. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par madame Magalie Desrosiers et appuyé par madame Anne Courtemanche d'adopter l'ordre du jour tel quel :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2022
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 10 décembre 2022
  - 4.1 4. Suivi photo scolaire 2023-2024
  - 4.2 5.2 Le projet éducatif a été envoyé aux parents
- 5.0 Points d'information et de consultation :
  - 5.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement
  - 5.2 Plan quinquennal d'investissement
  - 5.3 Classe adaptée 2023-2024
- 6.0 Points discutés pour adoption :
- 7.0 Point discuté pour approbation
  - 7.1 Photographie scolaire Julye Fortier
    - 7.2 Modification aux sorties en fin d'année
    - 7.3 Modification de la grille-matières en ajoutant la classe adaptée
- 8.0 Transmission d'informations :
  - 8.1 Direction
    - 8.1.1 Inscription préscolaire
  - 8.2 Enseignants : les bons coups à l'école
  - 8.3 Service de garde
  - 8.4 OPP
  - 8.5 Comité de parents
  - 8.6 Correspondance
- 9.0 Autres sujets
  - 9.1
  - 9.2
- 10.0 Évaluation de la rencontre
- 11.0 Date de la prochaine rencontre : à déterminer
- 12.0 Levée de l'assemblée

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** 

# CE22-23-023 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2022

Il est proposé par madame Catherine Dumont, appuyé par madame Nathalie Samson d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** 

# 4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2022

### 4.1 4. Suivi photo scolaire 2023-2024

Le sujet sera abordé au point 7.1.

### 4.2 5.2 Le projet éducatif a été envoyé aux parents

Monsieur Jean-Luc Rose précise qu'il a envoyé le document aux parents. Il y a eu quelques modifications par la suite, par exemple le retrait de la classe de musique ainsi que le nombre d'élèves dans l'école.

### 5. POINTS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION :

#### CE22-23-024 5.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement

Monsieur Jean-Luc Rose présente le document des critères de sélection pour une direction d'école. Le conseil d'établissement adopte à l'unanimité les critères de sélection. Il est proposé par madame Marie-Claude Tremblay et appuyé par madame Martine Nadeau d'adopter les critères tels que sélectionnés.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 5.2 Plan quinquennal d'investissement

Monsieur Jean-Luc Rose présente le plan quinquennal d'investissement. Les membres du conseil d'établissement sont satisfaits des rénovations qui seront faites d'ici cinq ans.

### 5.3 Classe adaptée 2023-2024

Monsieur Jean-Luc Rose annonce qu'il y aura une classe adaptée l'année prochaine. Dans les prévisions, elle sera présente pour plusieurs années. Les élèves seront des enfants avec un TSA aptent à suivre le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Il y aura une enseignante en adaptation scolaire ainsi que deux éducatrices spécialisées pour un maximum de sept élèves. Les professionnels sont venus évaluer quel local serait préférable pour cette classe. Afin qu'un élève soit admis dans cette classe, il y a une liste de critères à respecter. Le niveau d'âge sera variable. Le directeur a exigé à ce que tous les membres du personnel aient une formation.

# 6. POINTS DISCUTÉS POUR ADOPTION

Il n'y a aucun point à discuter pour adoption.

## 7. POINTS DISCUTÉS POUR APPROBATION

### 7.1 Photographie scolaire Julye Fortier

Monsieur Jean-Luc Rose doit vérifier les tarifs de la photographe Julye Fortier. Il fera ensuite un sondage par courriel. Les membres du conseil d'établissement pourront comparer les prix des deux photographes pour ensuite choisir entre Julye Fortier et Korina Joseph.

# 7.2 Modification aux sorties en fin d'année

Les enseignantes des groupes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont fait la demande d'ajouter une sortie scolaire le mardi 13 juin au Glo Golf Aventures. L'entrée est de 9,20 \$ par élève et le transport en autobus est d'environ 175 \$. Madame Marie-Claude Tremblay, appuyée par madame Anne Courtemanche, propose d'approuver la demande de sortie.

# APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### 7.3 Modification de la grille-matières en ajoutant la classe adaptée

La modification ne sera pas prise en considération puisque les élèves de chaque niveau devront respecter ce qui est déjà inscrit dans la grillematières.

#### 8. TRANSMISSION D'INFORMATIONS

#### 8.1 Direction

### 8.1.1 Inscription préscolaire

Monsieur Jean-Luc Rose fait le bilan des inscriptions au préscolaire. Présentement, nous avons vingt-deux inscriptions en maternelle 5 ans, quatorze maternelles 4 ans et dix passe-partout.

### 8.2 Enseignants : les bons coups à l'école

U	Spectacie de musique de Noei organise par madame Audrey Roy,
	enseignante de musique
	Calendrier de l'avent
	Sorties sportives avec monsieur Alexandre Boisvert, enseignant en
	éducation physique (ski, raquette, glissade, patinage)
	Projet robotique avec les élèves de 2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> année et des parents
	bénévoles qui travaillent chez Wulftec
	Cuisine de biscuits, de soupe et de pain dans la classe de madame
	Caroline Héon, maternelle
	Activités sportives avec les 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année après les cours
	Chasse au cœur pour la Saint-Valentin
	Sortie à la bibliothèque avec les élèves du préscolaire
	Semaine d'appréciation des enseignantes
	Semaine de la persévérance scolaire
	Conseil des élèves qui choisissent une cloche par mois

### 8.3 Service de garde

Le 24 février, il y aura des jeux gonflables à la Frontalière et le 6 mars, ce sera un spectacle. Les services de garde de la région ont décidé de s'unir et de faire des activités communes et de se diviser les coûts.

### 8.4 <u>OPF</u>

Le spectacle avec Sandrine Hébert a été apprécié des élèves et des membres du personnel. Il y aurait quelques points à ajuster si l'expérience se refait, par exemple le registre des chansons serait à voir et le son était fort.

Madame Marie-Claude Tremblay se questionne sur l'existence de l'OPP. Elle apprécie l'implication du comité des élèves ainsi que de madame Geneviève Pépin et Julie Plante, éducatrices spécialisées. Cependant il y a un manque de communication et les membres de l'OPP ne savent pas toujours si leur implication est nécessaire et si elle est souhaitée. Monsieur Jean-Luc Rose précise qu'il apprécie leur implication et qu'il veut que l'OPP reste en place. Les adresses courriel seront partagées afin qu'il y ait une meilleure communication entre l'école et l'OPP.

Pour la semaine des enseignants, chaque membre de l'OPP a préparé des gâteries, l'attention a été appréciée de tous.

### 8.5 Comité de parents

Le comité a présenté la politique en adaptation scolaire. Il a aussi été question de la douance dans les écoles. Les membres de ce comité se questionnaient sur l'utilisation du budget. Monsieur Jean-Luc Rose a mentionné qu'à notre école, il y a une armoire avec des jeux et du matériel pour les élèves qui ont plus de facilité à apprendre. Il y a aussi eu de la formation.

## 8.6 Correspondance

Aucune correspondance.

	Aucun.		
10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE			
	La rencontre a été efficace.		
	11. <u>DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</u>	<u> </u>	
	La date de la prochaine semaine sera choisie selon le sondage qui sera envoyé dans les prochaines semaines.		
CE22-23-025	12. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>		
	Il est proposé par madame Marie-Claude Tremblay appuyé par madam Nadeau de lever l'assemblée à 19 h 30.		
		ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
	N. H. B. G. C.		
	Nathalie Samson, Présidente	Jean-Luc Rose, Directeur	

9. AUTRES SUJETS